

# **COMPTE RENDU Du CSA L**

## **du 23 juin 2025**

*Relativisons ! c'est pas terrible mais c'est pire ailleurs...*

Et c'est effectivement ce que nous avons dû faire durant cette instance. Il ne fut pourtant pas facile de relativiser suite à l'exposition tant attendue du point sur les effectifs et des discussions sur la fusion Lille Gares/ Lille Ferro. Mais comme n'a cessé de le répéter le président de séance : il y a pire ailleurs.  
L'UNSA s'est associé à la demande de la CFDT pour que le point info sur les effectifs soit soumis à vote.

## **Sommaire interactif**



### **Points soumis à vote**

Transfert de la mission inspection filtrage en matière de sûreté en janvier 2026  
et Fusion de la BSI Lille-Gares et de la BSE Lille-Ferroviaire en 2027

### **Points d'information**

Présentation des effectifs : Nouveau système de valeur cible évolutif

Perspective de création d'une BSEP à Dunkerque

Point immobilier sur ARRAS

Point sur l'expérimentation menée au BP de Lesquin en matière d'ergonomie

### **Questions diverses**

### **Conclusion**



# COMPTE RENDU Du CSA L

## du 23 juin 2025



### Relativisons ! c'est pas terrible mais c'est pire ailleurs...

#### Points soumis à vote

##### Transfert de la mission inspection filtrage en matière de sûreté en janvier 2026 et Fusion de la BSI Lille-Gares et de la BSE Lille-Ferroviaire en 2027

L'ensemble des OS a commencé par dénoncer la perte de la mission sûreté, inconcevable en cette période où le risque attentat est omniprésent. Le DI nous a répondu que la perte de la sûreté était du ressort de l'État donc qu'il se refusait à commenter des décisions politiques car il n'est que président de CSA local.

Son rôle étant de s'assurer que la transition se passe dans les meilleures conditions et que l'opérateur choisit remplisse correctement sa mission.

A l'appui du dossier d'impact, élaboré par la DI et validé par la DG, le président nous a enfin clairement défini les contours de la création de la nouvelle brigade et le calendrier des opérations à venir.

Pour rappel, la BSI Lille Gares et la BSE Lille Ferro seront regroupées pour créer une nouvelle BSE en charge à la fois de la supervision sûreté, des missions brexit (taxation et détaxe) des contrôles embarqués et de la LCF-CO (bus, codaf, glatt, etc.)

Le 1er janvier 2026 marquera le transfert de la mission contrôle sûreté à une entreprise privée non encore définie à ce jour qui devrait être cependant connue au mois de juillet. La douane ne quitte pas la mission sûreté, elle garde le côté supervision. Elle ne sera plus en charge des contrôles RX mais devra s'assurer que l'opérateur privé applique les process et protocoles tant en termes de contrôle qu'en situation de découverte. Des contrôles et des audits réguliers seront réalisés avec l'autorité préfectorale. La responsabilité de la douane sera engagée si elle n'a pas fait respecter les process ou si elle ne signale pas les manquements.

Dans ce contexte, la mission sûreté telle qu'elle était exercée disparaît avec l'impossibilité de maintenir la NBI pour les agents.

**L'UNSA douanes est contre cette décision dans la mesure où les agents restent acteurs du protocole "sûreté". Nous pensons au contraire, que la NBI devrait être étendue à l'ensemble des agents de la nouvelle BSE.**

Les agents de Lille Gares seront donc redéployés sur Mons au sein de la nouvelle brigade et verront leur mission évoluer et se diversifier.

Ils seront considérés comme restructurés à partir de janvier 2026 pour une période de 22 mois. Pendant cette période, le processus de restructuration garantit un maintien de la rémunération. Il pourront soit poursuivre au sein de la nouvelle unité, soit solliciter un autre poste sur la résidence Lille SU, ou encore s'inscrire au TAM. La FRHL ayant précisé que les mesures d'accompagnement s'appliqueront dès le prochain tour.

**Pour l'UNSA , il est inacceptable que le dispositif de restructuration soit appliqué au rabais. Comme dans toute restructuration, les agents devraient bénéficier de la super priorité au TAM. A moins que l'administration ait peur de ne pas trouver assez de volontaires pour sa nouvelle unité.**

Pour les collègues de la BSE Lille Ferro, la pilule est encore plus difficile à avaler. L'étude d'impact considère que ces derniers ne seront pas restructurés puisqu'ils ne déménagent pas, ne perdent pas de mission et par conséquent ne perdent pas d'argent.

L'UNSA est pourtant intervenu sur le sujet de la restructuration pour préciser que la mobilité n'est pas une obligation pour être un service restructuré, en citant l'exemple de la création de SAMIA (service de délivrance des autorisations sur les armes) qui faisait partie de l'arrêté de restructuration, sans changement géographique.

Gageons que le DI saura leur expliquer cela le 26 juin lors de la réunion prévue à Mons. La non mise en place (qui s'apparente plus à un abandon) du BCNJ était déjà un coup dur pour les agents, cette différence de traitement, purement administrative, avec leur futurs collègues risque de laisser des traces.

Seule éclaircie dans ce tableau, le DI va essayer, sous réserve d'accord de la DG, d'accélérer les formations sûreté pour les agents de la ferro afin qu'ils puissent exercer au plus vite la mission supervision et donc toucher la prime liée.

Les formations devraient d'ailleurs débuter en octobre pour les agents de Lille Gares.

Les travaux quant à eux n'ont pas encore démarré mais les dépenses prévisionnelles ont d'ores et déjà augmenté d'1.5 millions au vu des contraintes liées aux normes (bâtiments et parking). La nouvelle brigade devrait être livrée courant 2027.

**L'UNSA dénonce une fois de plus cette fusion et ses conséquences. Nous nous interrogeons sur le fonctionnement d'une unité où devront cohabiter des agents restructurés et d'autres non, des agents "contraints" de rester et d'autres non, sans parler des missions aussi diverses que variées mais nécessitant toutes une technicité particulière.**

La discussion a été houleuse et nébuleuse et l'ensemble des OS a bien sûr voté contre le transfert de la mission sûreté et la fusion de la BSI Lille Gares et de la BSE Lille Ferro.

# COMPTE RENDU Du CSA L

du 23 juin 2025

## Relativisons ! c'est pas terrible mais c'est pire ailleurs...

### Points d'information

#### Présentation des effectifs : Nouveau système de valeur cible évolutif

Nous avons enfin eu une discussion sur les effectifs, mais quelle déconvenue !

La méthode de gestion des effectifs a changé ! Les ER étaient fixes.

Les Effectifs de Référence (ER) n'ayant jamais été atteint, le DG a donc demandé une réflexion sur les effectifs réels et a souhaité donner de la "souplesse", en laissant l'arbitrage aux directeurs interrégionaux. Ainsi..."poudre de perlimpinpin..." les effectifs deviennent une cible mouvante au regard de l'activité des services et des flux du personnel. Chaque directeur estimera ainsi la priorité pour l'abondement en effectifs.

C'est encore un pas de plus vers l'opacité que fait l'administration. Comment syndicalement intervenir pour des services en souffrance à cause du manque de personnel quand il n'y a plus de jauge? C'est le meilleur moyen de ne plus être en déficit d'effectif. Toutefois c'est une méthode qui oublie totalement la dimension humaine et le bien être au travail.

Cependant, le DI nous affirme que l'ER n'a pas disparu, qu'il est identique au précédent et qu'il est donc de 1642.

La situation prévisionnelle pour fin 2025 serait d'atteindre 1583 agents en hiver et 1588 agents en été (avec le renfort des Paris spé) avec l'affectation des stagiaires (75) et les recrutements externes (3). Cette situation prévisionnelle est un "all inclusive", elle comprendrait les départs et les arrivées.

Une autre nouveauté : la DI des HDF dispose dorénavant d'un pool de 30 paris spé.

L'UNSA intervient pour dénoncer ce système d'ER mouvant qui ne prend pas en compte la surcharge de travail des agents et le manque d'effectif chronique. Comment mettre un nombre d'effectif cohérent par rapport à la charge de travail si le directeur estime qu'un service n'est pas prioritaire ? Nous avons cité pour exemple le BP Calais en souffrance qui ne sera jamais priorisé par rapport aux effectifs du BC.

Ce n'est pas comme si presque toutes les brigades et tous les bureaux de l'interrégion étaient en manque d'effectif chronique depuis des années malgré nos interventions et nos alertes à chaque instance syndicale.

L'UNSA a rappelé que l'administration avait beaucoup de chance d'avoir des agents aussi professionnels et volontaires qui s'adaptent sans cesse aux nouveaux process et à l'afflux constant de missions sans faillir. Mais ce n'est en aucun cas à ces derniers d'être la variable d'ajustement des manquements administratifs.

Ce à quoi le directeur a répondu que les agents devaient prioriser les missions et ne feraient que ce qu'ils sont en capacité de faire. Nous sommes curieux de voir comment l'encadrement local va pouvoir décliner cette directive sur le terrain.

Le DI propose de communiquer régulièrement (tous les 3 mois) le tableau d'évolution des flux d'effectifs.

Les O.S avaient demandé que ce point d'info soit soumis à vote. C'est donc, sans surprise que l'ensemble de vos représentants a voté contre à la question : " êtes-vous pour ou contre la nouvelle méthode de gestion des effectifs?".



[Revenir au sommaire](#)

# COMPTE RENDU Du CSA L

du 23 juin 2025



## Relativisons ! c'est pas terrible mais c'est pire ailleurs...

### Points d'information

#### Perspective de création d'une BSEP à Dunkerque

La création de la BSEP est le fruit d'une décision politique qui vise à renforcer la lutte contre le narcotrafic dans les ports.

Des réunions avec les collègues de la BSI, du ciblage et un groupe de travail ont déjà eu lieu pour nous informer des évolutions sur le sujet et d'autres restent à venir ( dont un GT déjà prévu en septembre).

Il y a bien sûr eu consensus sur le fait que délocaliser à Saint-Omer le reste des agents de la BSI ne pouvait être la solution. On peut d'ailleurs légitimement se poser la question de savoir si l'administration l'a vraiment envisagé un jour.

Sans surprise, le scénario de créer une brigade BSE portuaire sur le site de Grande Synthe est donc retenu. Le déménagement vers des infrastructures sur le port qui comprendrait les locaux de la brigade, le SMBI et un autre scanner ne se fera pas avant 2030. D'ici là un dossier d'impact déterminera si ce dernier donne lieu à une restructuration ou pas.

Le format cible de cette nouvelle brigade sera de 25 agents avec 3 encadrants et 2 à 3 cibleurs.

**L'UNSA a rappelé que le ciblage demande une vraie technicité** et qu'elle ne peut se faire que pendant une heure en début de vacation. La directrice de Dunkerque en convient. Les agents cibleurs seront identifiés et leurs bureaux seront localisés au même endroit que la brigade pour permettre plus d'interactions et de collaborations. **Comme nous l'avons dit dans notre liminaire, il est impératif de sécuriser au plus vite le site pour l'ensemble des agents surtout quand on voit la véhémence actuelle des organisations criminelles.**

Nous vous tiendrons informé en septembre de ce qu'il se sera dit en GT.

N'hésitez pas d'ici là à nous contacter et nous faire part de votre ressenti ou de toutes vos interrogations sur le sujet sur la boîte : UNSA-HDF@douane.finances.gouv.fr

#### Point immobilier sur ARRAS

Pour l'instant, il n'est pas prévu de décalage dans le temps pour la finition des travaux d'Arras mais il faut attendre les validations du contrôleur technique sur les questions du bardage et de l'isolation. On ne peut que croiser les doigts pour que tout se passe dans les temps car il est particulièrement difficile pour les agents de travailler dans ces conditions. Pour les agents du bureau, le travail initialement prévu en site occupé s'est avéré impossible. Des Algeco ont rapidement été mis en place pour les accueillir.

En effet, toutes les cloisons ont été détruites. Il est dommage de ne pas en avoir profité pour faire une réorganisation de l'espace de travail. De plus, le plafond sera apparemment fixé plus bas que prévu ce qui va grandement impacter la luminosité. Malheureusement les plans ont été validés. L'administration va essayer de négocier avec l'entrepreneur quelques modifications.

Pour la brigade, la vie n'est pas meilleure. Les procédures longues, au milieu des travaux et de tierces personnes (problème de sécurité), sont un calvaire. Se restaurer sur place au milieu de la laine de verre est une calamité. Si la situation perdure au-delà de septembre, il faudra que l'administration prévoit un algeco pour y implanter la salle de procédure et le local social. Il a également été signalé un souci de stagnation d'eau au niveau du chenil.

**Nous comptons sur l'administration pour être vigilante et réactive face à toute malfaçon.**

#### Point sur l'expérimentation menée au BP de Lesquin en matière d'ergonomie

Le pôle ergonomie de Bercy réalise une expérimentation sur 3 bureaux de douane dont celui de Lesquin.

La réflexion se porte sur l'agencement du bureau en fonction du principe de collectif de travail et de l'organisation interne du service suite à l'impact des évolutions des applicatifs comme Delta IE et Delta T. L'ambiance acoustique, visuelle et l'organisation des différents pôles du bureau seront pris en compte.

Un nouveau point avec le nouvel encadrement sera fait en septembre/octobre prochain.

Il faudra veiller à prendre en compte la chaleur persistante dans ce bâtiment. La pose d'une climatisation est envisagée.

# COMPTE RENDU Du CSA L

du 23 juin 2025



## Relativisons ! c'est pas terrible mais c'est pire ailleurs...

### Questions diverses

**BC de Calais Port :** l' aspect bâimentaire est pris en compte mais la SEPD ne tient pas son rôle. L'administration tentera de débloquer ces sujets avec les organismes portuaires lors de la prochaine réunion. La nouvelle enveloppe logistique (ELO) ne manquera pas d'amener son lot de soucis à ajouter aux trop fréquents bugs actuels des applicatifs.

#### La sécurisation des locaux suit son cours.

- Les quelques sites jugés prioritaires, à savoir, la BSI Dunkerque, les BSI de Nogent et Laon, le bâtiment DI / DR de Lille et un autre site sur la Dr de Lille non défini sont en projet d'ici mars 2026.
- Calais BP(guichet), Calais BSE et Cambrai sont en cours de sécurisation, une barrière protégera l'accès à la BSE Calais port.
- Le devis pour le remplacement de la plupart des armoires et coffres forts s'élève à 250000 euros.
- Un agent supplémentaire a été affecté à l'accueil de la DI.
- L'intersyndicale UNSA Douanes, CFDT, CGT, est une nouvelle fois intervenue pour dénoncer l'utilisation du lieu de stockage des marchandises saisies au fret routier du Tunnel sous la Manche. En effet, la Directrice Régionale dans la semaine du 02 au 06 juin avait demandé le stockage de stupéfiants d'autres brigades de la DR. Nous étions intervenus pour dénoncer une fois encore ce que nous pensons être une mise en danger de nos collègues du fret routier.

Depuis la DR s'est engagée à ne plus venir stocker de marchandises stupéfiantes saisies, issues d'autres unités extérieures au tunnel sous la manche.

Lors du CSA du 23 juin, l'intersyndicale a appris qu'une sécurisation sommaire était en cours de réalisation par la BHR en attendant le nouveau local promis par Eurotunnel pour 2026.

Toutefois, il nous faut rappeler qu'un brise vue, une chaîne et un cadenas ne peuvent suffire pour assurer une protection efficace de ces marchandises très convoitées par les organisations criminelles sur un site en déshérence en termes d'effectifs notamment.

Par conséquent, non seulement l'intersyndicale UNSA Douanes, CFDT, CGT maintient sa position ferme sur le stockage des marchandises extérieures au site, mais exige aussi que d'autres alternatives sécuritaires, fussent-elles temporaires, soient mises en place.

- Un marché de gré à gré avec la brink's est en cours de négociation pour un enlèvement plus rapide des marchandises saisies. A ce jour, le contrat fixe le délai d'enlèvement à 3 jours maximum.

**Équipement :** Bonne nouvelle ! Evolution du marché pour les gilets pare-balles (63 tailles par sexe), avec réduction des délais de livraison, et pour le personnel féminin, adaptation possible de la morphologie et une meilleure couverture latérale.

### Conclusion

Une instance avec beaucoup de discussions, un président qui est plus dans la volonté de convaincre que d'entendre nos revendications. Mais relativisons...

Les effectifs ne sont pas à la hauteur de nos espérances ni des ambitions de l'administration ! De par ses missions de surveillance des frontières et de contrôle des flux, la douane d'aujourd'hui est en première ligne dans la lutte contre les trafics. Les Hauts-de-France sont un point de passage stratégique pour toutes les organisations criminelles.

**L'UNSA estime qu'il est du rôle du DI et du DG d'en alerter le gouvernement ! La sécurité des agents est de leur responsabilité !**

Si le rôle du DI n'est certes pas de commenter les décisions politiques, il est de son rôle de les influencer.

Il n'appartient pas aux agents de s'adapter à la charge de travail, mais il revient bien à cette dernière d'être adaptée aux capacités humaines en présence.

A bon entendeur salut !